

FÉDÉRATION KRAV MAGA FRANCE ET DISCIPLINES ASSOCIÉES



Dossier d'Adhésion à la Fédération des Clubs

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

- Association :
 - Nom, prénom, adresse complète, région, téléphone, adresse mail, site internet (si crée)
 - Le (les) Statut(s) de l'Association
 - Nom du Président, copie de la CNI (Carte Nationale d'Identité) et adresse mail
 - Nom du Trésorier et Secrétaire
 - Règlement intérieur de l'Association
 - Adresse du siège
- Journal Officiel : le récépissé de déclaration à la préfecture avec son numéro de déclaration et la copie de la parution au Journal officiel (première demande)
- Déclaration en Préfecture : numéro et date
- Adresses du (des) lieu(x) d'entraînement
- Certificat médicale de tous les intervenants (l'année en cours valable 5 ans)
- Photocopie des Diplôme de 1er secours : PSC1 (Prévention et secours civique de niveau 1) ou SST (Sauveteur secouriste du travail)
- Autorisation prélèvement SEPA (Document joint, à compléter, dater, signer)
- RIB (Relevé d'identité Bancaire)
- Charte d'affiliation du club avec la FKMFDA (Document joint, à compléter, dater, signer)
- Demande d'affiliation à la FKMFDA saison 2024/2025 (Document joint, à compléter, dater, signer)

ADHÉSION

- Montant de la cotisation annuelle (Assurance comprise)
30€ dont 23€ pour la licence et 7€ pour le bon fonctionnement de la Fédération
- Avantages de la Licence : Du 3^{ème} au 7^{ème} degré, le délai de passage entre chaque degré est réduit d'une année. Des remises sont effectuées sur certains loisirs (consulter le site internet <https://asptt.com>)
- Equipement aux couleurs du Club
 - T-Shirt 15€ (nombre et taille à communiquer lors de la commande)
 - Ecusson 5€ (nombre à communiquer lors de la commande)

DIPLÔMES

- DIF (Diplôme d'Instructeur Fédéral) : droit d'inscription de 200€ (session prévue en mars pour Paris et région PACA : les demandes sont à adresser au minimum 1mois avant la date de l'examen)
- Toutes les Affiliations : 150€ /an
- Du 1^{er} au 6^{ème} degré : 100€ par degré (session en décembre)
- 2nd passage de ceinture du 1^{er} au 6^{ème} degré possible en cas d'échec : 50€ (session unique en juin - les demandes sont à adresser au minimum 1 mois avant la date de l'examen)
- Passeport pour passage de chaque ceinture noire : 30€

RECONNAISSANCE DES DIPLÔMES

Possibilité de faire reconnaître les Diplômes obtenus dans d'autres Clubs via une VAE (Validation des acquis de l'expérience) : 100€ / diplôme

N.B : les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte

Fédération Krav Maga France et Disciplines Associées

13 rue de la Friche Patey - 27930 GRAVIGNY

Tél : 06 98 47 19 88

Email : federationkravmagafrance@gmail.com